

Le 21 septembre 2005

218

P NP

DM29

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

RECOMMANDÉ

Secrétaire du BAPE
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman à Candiac et à Saint-Philippe.

Madame,

Le Conseil Intermunicipal de transport Le Richelain regroupant les municipalités de Candiac, Saint-Philippe et La Prairie a tout récemment pris connaissance du tracé proposé par le ministère des transports lors de la première partie de l'audience le 30 août dernier.

À titre d'information, le Conseil qui est constitué par un décret du gouvernement, a pour objectifs d'organiser un service de transport en commun de personnes dans le territoire des municipalités ci-haut mentionnées et d'assurer une liaison avec les points situés à l'extérieur de son territoire.

Suite à cette audience, nous avons analysé les impacts immédiats de cette nouvelle configuration de l'autoroute pour la desserte du transport en commun et en prévision de son développement futur.

À travers notre analyse, nous avons pris connaissance d'un tracé qui a été conçu par la ville de Candiac toujours en lien avec le projet de parachèvement.

À la lumière des deux propositions que nous avons consultées, nous croyons que la proposition déposée par la ville de Candiac représente plus d'avantages pour le transport collectif. En effet, celle-ci favorise la fluidité de l'accès des axes autoroutiers et contribue à l'intégration et à l'harmonisation des différents modes de transport de personnes.



Nous croyons fermement qu'il est très important que vous considériez la facilité d'accès vers les municipalités impliquées via l'autoroute 30 pour le développement du transport collectif et par souci de la qualité du service qui sera offert à notre clientèle.

Recevez, Madame, mes meilleures salutations

Alain Lemieux
Vice-Président CIT Le Richelain

C.c. M. Jean Bergeron, Directeur général ville de La Prairie
M. Serge Drouin, Directeur général ville de Candiac
Mme Nicole Thibodeau, Directrice générale ville de Saint-Philippe